

Cote du document: EB 2020/LOT/P.9  
Date: 27 octobre 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Mémoire du Président**

### **Proposition de financement additionnel en faveur de**

### **la République démocratique populaire lao pour le**

### **Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne**

Numéro du projet: 2000001892

#### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Nigel Brett**  
Directeur régional  
Division Asie et Pacifique  
téléphone: +39 06 5459 2516  
courriel: n.brett@ifad.org

**Kaushik Barua**  
Directeur de pays  
téléphone: +84 (0)24 3726 5104  
courriel: k.barua@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>Sigles et acronymes</b>   | <b>ii</b>  |
| <b>Résumé du financement</b>   | <b>iii</b> |
| <b>I. Contexte et description du projet</b>  | <b>1</b>   |
| A. Contexte  | 1          |
| B. Description du projet initial   | 1          |
| <b>II. Justification du financement additionnel</b>                                  | <b>2</b>   |
| A. Raison d’être   | 2          |
| B. Description de la zone géographique et des groupes cibles                         | 3          |
| C. Composantes, résultats et activités   | 3          |
| D. Coût, avantages et financement  | 5          |
| <b>III. Gestion des risques</b>  | <b>9</b>   |
| A. Risques et mesures d’atténuation  | 9          |
| B. Catégorie environnementale et sociale   | 10         |
| C. Classement au regard des risques climatiques                                      | 10         |
| <b>IV. Exécution</b>   | <b>10</b>  |
| A. Respect des politiques du FIDA  | 10         |
| B. Cadre organisationnel   | 10         |
| C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique | 12         |
| D. Modifications qu’il est proposé d’apporter à l’accord de financement              | 12         |
| <b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>   | <b>13</b>  |
| <b>VI. Recommandation</b>  | <b>13</b>  |

## Appendice

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing

---

### Équipe d’exécution du projet

---

|                                      |                                |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Directeur régional:                  | Nigel Brett                    |
| Directeur de pays:                   | Kaushik Barua                  |
| Responsable technique du projet:     | Harold Liversage               |
| Responsable des finances:            | Álvaro Fernández               |
| Spécialiste climat et environnement: | Joyce Njoro                    |
| Juriste:                             | Itziar Miren Garcia Villanueva |

---

## **Sigles et acronymes**

|                |  |
|----------------|--|
| BAsD           | Banque asiatique de développement  |
| FIDA11         | Onzième reconstitution des ressources du FIDA  |
| PCPPEN-PSFR    | Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux |
| Projet PICSA   | Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne            |
| Projet SRIWMSP | Projet sectoriel en faveur des infrastructures rurales durables et de la gestion des bassins versants                            |
| PTBA           | plan de travail et budget annuel   |
| RCP            | rapport de conception du projet  |
| TREI           | taux de rentabilité économique interne   |

## Résumé du financement

|  |  |
|--|--|
| <b>Institution initiatrice:</b>  | FIDA   |
| <b>Emprunteur:</b>   | République démocratique populaire lao  |
| <b>Organisme d'exécution:</b>  | Ministère des finances   |
| <b>Coût total du projet:</b>   | 30 millions d'USD  |
| <b>Montant du prêt initial du FIDA:</b>  | 9 millions de DTS (équivalant approximativement à 13 millions d'USD)   |
| <b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>                              | Conditions mixtes  |
| <b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>                             | 5,67 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,0 millions d'USD)   |
| <b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>                          | Conditions mixtes  |
| <b>Cofinanceurs:</b>   | Banque asiatique de développement (BAsD)/Union européenne; Fonds vert pour le climat/Allemagne; secteur privé                          |
| <b>Montant du cofinancement:</b>   | BAsD/Union européenne: 30 millions d'USD<br>Fonds vert pour le climat/Allemagne: 25 millions d'USD<br>Secteur privé: 1,6 million d'USD |
| <b>Conditions du cofinancement:</b>  | Financement parallèle  |
| <b>Contribution de l'emprunteur:</b>   | 2,1 millions d'USD   |
| <b>Contribution des bénéficiaires:</b>   | 5,5 millions d'USD   |
| <b>Montant du financement initial du FIDA (action climatique)<sup>1</sup>:</b> | 10 millions d'USD  |
| <b>Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique):</b>         | Compris dans le montant ci-dessus  |
| <b>Institution coopérante:</b>   | FIDA   |

<sup>1</sup> Selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets.

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 65.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. En septembre 2019, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un prêt d'un montant de 9,5 millions de DTS (soit environ 13,2 millions d'USD) à la République démocratique populaire lao au titre du Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne (PICSA) selon la procédure de défaut d'opposition (EB 2019/LOT/P.2). Le Projet PICSA bénéficiera d'un cofinancement parallèle à la faveur de l'exécution de deux autres projets: i) le Projet sectoriel en faveur des infrastructures rurales durables et de la gestion des bassins versants (Projet SRIWMSP), financé par la Banque asiatique de développement (BAsD) et l'Union européenne; ii) le Programme de réduction des émissions, financé par le Fonds vert pour le climat et l'Allemagne.
2. Au moment de la conception, le coût total du projet a été estimé à 30 millions d'USD, comme indiqué dans la version initiale des tableaux relatifs aux coûts figurant dans le rapport de conception du projet (RCP) et le document EB 2019/LOT/P.2. Actuellement, le montant du financement apporté par le FIDA, le Gouvernement lao, les bénéficiaires et le secteur privé s'élève à 22 millions d'USD, ce qui donne un déficit de financement d'environ 8 millions d'USD.
3. La version initiale du Projet PICSA prévoyait la mobilisation d'un financement additionnel provenant du solde inutilisé du Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux (PCPPEN-PSFR), appuyé par le FIDA. En accord avec le Gouvernement lao, le PCPPEN-PSFR a été annulé le 31 décembre 2019 en raison de la persistance du manque de progrès accomplis dans l'exécution et du faible taux de décaissement des fonds relevant du prêt accordé par le FIDA. Le Gouvernement et le FIDA sont convenus de réaffecter le solde inutilisé du prêt clos (équivalant à 8 millions d'USD au moment de la fermeture du projet) au Projet PICSA, afin d'en améliorer la qualité et de renforcer la portée et les effets du Projet PICSA et du portefeuille du FIDA dans le pays. L'annulation du PCPPEN-PSFR et la réaffectation des fonds témoignent de la volonté commune du FIDA et du Gouvernement d'améliorer la performance du portefeuille. Le transfert prévu des fonds inutilisés du PCPPEN-PSFR au Projet PICSA est pleinement conforme à la Politique du FIDA relative à la restructuration des projets. Le financement additionnel proposé n'aura aucune incidence sur l'allocation initiale du FIDA fondée sur la performance à la République démocratique populaire lao prévue dans le cadre du cycle de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Conformément aux directives sur la conception des projets, un financement additionnel visant à combler un déficit de financement constaté peut être versé avant la première mission de supervision, sous réserve de l'approbation du Vice-Président adjoint ou de la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la gestion des programmes, ce qui est le cas du financement additionnel proposé au titre du Projet PICSA.

#### B. Description du projet initial

4. **Objectifs du projet.** La finalité du projet est de contribuer à l'action menée pour améliorer les moyens d'existence, renforcer la résilience face aux changements climatiques et accroître la durabilité dans la zone d'intervention. Son objectif en matière de développement est de permettre aux communautés bénéficiaires, grâce aux produits qu'il générera, de parvenir à un développement économique local à la fois durable et inclusif.

5. **Théorie du changement.** Dans un contexte de stagnation des zones rurales imputable à une mauvaise intégration dans les marchés, à une utilisation non viable des ressources et à des pratiques nutritionnelles peu satisfaisantes, le projet concourra à une meilleure gouvernance en vue d'améliorer les liens avec le marché et la production agricole, ainsi que les pratiques nutritionnelles. Les investissements réalisés dans l'intensification de la production agricole, le renforcement des filières et l'amélioration des pratiques nutritionnelles, appuyés par une gouvernance toujours plus satisfaisante, favoriseront la production paysanne axée sur le marché de cultures (irriguées) à haute valeur, d'une manière qui sera inclusive et qui tiendra compte des enjeux nutritionnels. Les résultats de ces investissements contribueront à la hausse des revenus et à l'amélioration de l'état de santé des bénéficiaires, renforçant ainsi deux des facteurs fondamentaux de la mise en place de moyens d'existence durables et résilients face aux changements climatiques dans la zone du projet.
6. L'amélioration de la gouvernance est un élément essentiel de cette approche. L'agriculture est le principal moteur du développement, mais l'inclusion sociale des pauvres, des femmes, des jeunes et des groupes ethniques, ainsi que l'amélioration des pratiques nutritionnelles, sont des facteurs décisifs de la qualité du développement.

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

7. Le financement additionnel est nécessaire pour accroître la probabilité que le projet influe profondément sur les moyens d'existence, la durabilité environnementale et la révision des politiques en milieu rural, ce qui s'inscrit dans le droit fil de l'objectif initial du Projet PICSA. Il viendra combler le déficit de financement constaté au moment de la conception du projet. Par ailleurs, le projet aura plus de chances d'être reproduit à plus grande échelle, dans la mesure où le financement additionnel permettra son exécution dans toutes les zones couvertes par le Projet SRIWMSP, initiative "jumelle" financée par la BAsD. Ainsi, les effets directs obtenus grâce à l'effet conjugué de l'appui aux infrastructures d'irrigation (BAsD) et du développement des filières au profit des pauvres (FIDA) seraient plus concluants que ceux obtenus au moyen des ressources financières disponibles actuellement.

#### **Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité**

8. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA11, le projet a été validé comme:
  - incluant un financement climatique;
  - axé sur les enjeux nutritionnels;
  - axé sur les jeunes.
9. **Pauvreté.** La pauvreté a reculé, passant de 33,5% à 23,2% au cours des 10 dernières années. Cela signifie qu'un demi-million de personnes sont sorties de la pauvreté (d'après la Banque mondiale). Toutefois, l'écart de pauvreté entre les zones urbaines et les zones rurales ne cesse de se creuser. Les nombreux habitants venant à peine de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté sont vulnérables aux chocs qui peuvent les faire basculer dans leur situation antérieure. Le Projet PICSA renforcera la résilience face aux chocs en augmentant les bénéfices des exploitations et améliorant les possibilités d'emploi des personnes en situation de pauvreté et de quasi-pauvreté.
10. **Genre.** L'indice de développement de genre et l'indice d'inégalité de genre placent la République démocratique populaire lao dans la catégorie "moyen-faible". Dans le secteur de l'agriculture paysanne, les femmes exercent un contrôle particulièrement limité sur les intrants et le crédit rural, et elles sont davantage

exclues des secteurs formels et de la protection sociale. Le Projet PICSA renforcera l'égalité femmes-hommes en favorisant la participation des femmes aux groupes de producteurs, et notamment à la prise de décision.

11. **Jeunes.** Plus de 70% de la population a moins de 35 ans, et les jeunes considérés comme économiquement actifs (c'est-à-dire âgés de 15 à 35 ans) représentent 38% de la population. Le taux de chômage des moins de 35 ans est supérieur à la moyenne nationale. Les jeunes ruraux sont généralement employés pour effectuer des travaux peu qualifiés et mal payés. La migration en provenance de zones rurales est fréquente. Le Projet PICSA encouragera le travail et l'entrepreneuriat agricoles et non agricoles chez les jeunes ruraux.
12. **Nutrition.** Les taux de dénutrition chronique sont élevés: chez les enfants de moins de cinq ans, le taux de retard de croissance s'élève à 33% et le taux d'insuffisance pondérale s'établit à 9%, avec une incidence plus forte dans les provinces ciblées. Les mariages précoces et les grossesses d'adolescentes pèsent sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Le Projet PICSA s'attaquera directement à ces problèmes en rendant plus disponibles et plus accessibles les aliments à forte valeur nutritive et en promouvant l'éducation nutritionnelle.
13. **Climat et environnement.** Le pays est exposé aux catastrophes naturelles, dont les effets sont aggravés par l'action humaine et les changements climatiques. Le climat régional est de plus en plus marqué par de fortes précipitations, des épisodes de sécheresse et des températures extrêmes.
14. L'objectif du Projet PICSA met clairement l'accent sur l'amélioration de la résilience du groupe cible face aux changements climatiques. Le cadre logique du projet comprend l'indicateur correspondant au niveau de la finalité. Le projet est parfaitement cohérent avec les contributions prévues déterminées au niveau national de la République démocratique populaire lao, car il favorisera la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques grâce à des infrastructures agricoles et à des technologies de production climatiquement rationnelles.

## **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

15. **Zone d'intervention.** Le Projet PICSA et le Projet SRIWMSP portent initialement sur les 15 mêmes périmètres irrigués ciblés dans 12 districts. Ces périmètres feront office de tremplin au rattachement des zones adjacentes aux services et aux marchés. Le Projet PICSA fournit une assistance dans les quelque 90 villages associés aux 15 périmètres du Projet SRIWMSP et il étendra ses interventions à des villages analogues situés dans d'autres districts, afin d'appuyer en tout 19 districts et 353 villages. Il s'agira notamment de villages éloignés habités par différents groupes ethniques.
16. **Bénéficiaires et groupe cible.** La population des villages ciblés s'élève à environ 215 000 personnes (41 000 ménages, dont environ 15% dirigés par une femme, et 5,2 membres en moyenne par ménage). Seulement 25% de la population est jeune (15 à 35 ans) et 40% appartient à des groupes ethniques.

## **C. Composantes, résultats et activités**

17. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) développement de l'agriculture intensive; ii) développement des filières; iii) amélioration des pratiques nutritionnelles.
18. **Composante 1: Développement de l'agriculture intensive**  
Cette composante consistera à aider les autorités locales et les groupements d'agriculteurs à optimiser et à maintenir une utilisation productive des ressources naturelles en promouvant l'intensification de l'agriculture dans les zones qui s'y prêtent (notamment les terres irriguées ou irrigables). Cette démarche contribuera

à réduire les facteurs de stress d'origine humaine sur les terres vulnérables face aux effets des changements climatiques.

- i) **Produit 1.1: Renforcement de la mise en œuvre décentralisée.** Les chefs de village, les membres des comités et le personnel de district seront associés à la planification, à l'exécution et au suivi du projet, et des activités de renforcement des capacités les aideront à assurer leur rôle moteur. Les processus de planification se tiendront lors d'assemblées villageoises et seront fondés sur les profils des villages. Cette démarche permettra de garantir et de consigner leur consentement libre, préalable et éclairé.
- ii) **Produit 1.2: Renforcement des capacités des groupes d'utilisateurs de l'eau.** Ce produit permettra d'améliorer la productivité et la rentabilité des cultures irriguées, ainsi que la pérennité du fonctionnement et de l'entretien des systèmes d'irrigation. Il préparera les groupes d'utilisateurs de l'eau à soumettre des propositions au mécanisme d'investissement en faveur des groupements d'agriculteurs.
- iii) **Produit 1.3: Prestation de services de vulgarisation.** L'appui technique actuellement assuré par les districts sera complété par: i) le recrutement d'agents de vulgarisation dans le cadre du projet; ii) le recours à des agents de vulgarisation et à des prestataires de services privés; iii) l'établissement de partenariats entre les groupements d'agriculteurs et le secteur privé; iv) les échanges entre exploitants agricoles.
- iv) **Produit 1.4: Mécanisme d'investissement en faveur des groupements d'agriculteurs.** Grâce au mécanisme d'investissement en faveur des groupements d'agriculteurs, les groupements seront en mesure de mettre en place des infrastructures mineures et d'investir dans la production agricole. Il associera l'appui financier à un appui technique et à une gestion de base de l'investissement, et accordera des dons aux jeunes exploitants et aux exploitants modèles, qui contribueront à introduire de meilleures pratiques de production agricole.

## 19. Composante 2: Développement des filières

L'effet direct de cette composante sera l'accroissement des ventes effectuées par les petits exploitants agricoles. L'agriculture axée sur le marché assurera aux ménages un moyen d'existence fondé sur l'exploitation des fonds de vallées et des parties basses des versants et réduira leur dépendance à l'égard des pratiques non durables utilisées sur les pentes raides et dans les zones forestières situées dans les parties supérieures des bassins versants.

- i) **Produit 2.1: Établissement de plateformes multipartites.** Ces plateformes contribueront à améliorer la gouvernance des filières en renforçant la coordination et les liens. Des évaluations de marché, des consultations des administrations locales et des concertations avec les villages éclaireront le choix de deux produits par district; ce choix sera notamment fondé sur la valeur ajoutée de ces produits pour le groupe cible et sur leur impact climatique.
- ii) **Produit 2.2: Mécanisme d'investissement en faveur des agroentreprises.** En renforçant leurs capacités commerciales, on aidera les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à améliorer leur performance et on les encouragera à s'approvisionner davantage dans la zone du projet et à y assurer des services. Les acteurs du projet travailleront avec les centres d'appui aux petites et moyennes entreprises établis par la Chambre de commerce et d'industrie nationale.



- iii) **Produit 2.3: Amélioration de l'accès.** Ce produit vise à assurer la desserte des personnes les plus isolées et vient compléter les investissements routiers réalisés au titre du Projet SRIWMSP. Le Projet PICSA n'allouera pas de fonds en faveur de routes entraînant une réinstallation involontaire. Les autorités villageoises seront épaulées s'agissant de réglementer l'utilisation des routes et de créer des comités chargés de leur entretien.

## 20. **Composante 3: Amélioration des pratiques nutritionnelles**

Les interventions visant à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments à haute valeur nutritive seront accompagnées d'initiatives d'éducation nutritionnelle. Des interventions relatives à la nutrition seront effectuées dans les provinces de Xayaboury et de Luang Prabang. Les activités en matière de nutrition menées dans les deux autres provinces cibles sont appuyées au titre du Projet SRIWMSP.

- i) **Produit 3.1: Conduite d'interventions nutritionnelles dans les écoles.**  
Dans les collèges et les écoles primaires, le projet permettra de mettre en place des jardins, des poulaillers et des étangs d'élevage de poissons et de grenouilles, ou d'appuyer ceux qui existent. Les interventions nutritionnelles menées dans les écoles s'articuleront autour des éléments essentiels de l'approche de convergence adoptée par le Gouvernement lao, qui promeut les mesures combinées associant éducation, agriculture et santé.
- ii) **Produit 3.2: Accroissement de l'apport alimentaire et amélioration de la qualité des aliments.** Les ménages vulnérables recevront de l'aide pour pouvoir produire des aliments à haute valeur nutritive aux fins de la consommation domestique et de la génération de revenus. Les séances d'éducation nutritionnelle s'adresseront à tous les membres du ménage et porteront sur les besoins en éléments nutritifs et les habitudes alimentaires.

## **D. Coût, avantages et financement**

### **Coût du projet**

- 21. L'allocation correspondant au prêt consenti au titre de FIDA11, d'un montant approximatif de 13,0 millions d'USD, est disponible dans sa totalité pour financer le Projet PICSA. Le financement additionnel provenant du solde inutilisé du PCPPEN-PSFR porterait le total des fonds accordés par le FIDA à près de 21 millions d'USD et permettrait de combler le déficit de financement constaté au moment de la conception.
- 22. Le coût total du projet est estimé à 30,25 millions d'USD, provisions pour aléas comprises. Le montant des coûts de base est estimé à 27,86 millions d'USD. Les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers s'élèvent respectivement à 0,84 million d'USD et à 1,56 million d'USD. Les dépenses d'investissement de base sont estimées à 22,00 millions d'USD. Le plan de financement présente la ventilation par source de financement, par catégorie de dépenses et par année. Il comprend également le déficit de financement constaté lors de la conception.
- 23. Les composantes n<sup>os</sup> 1 (Développement de l'agriculture intensive) et 2 (Développement des filières) du projet sont partiellement comptabilisées comme financements en faveur de l'action climatique. Selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, le montant total alloué au projet par le FIDA au titre du financement de l'action climatique est estimé à 10,13 millions d'USD, soit 48,1% du montant total accordé par le FIDA, financement additionnel compris.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'USD)

|                     | <i>Financement initial*</i> | <i>Financement additionnel</i> | <i>Total</i>  |
|---------------------|-----------------------------|--------------------------------|---------------|
| Prêt du FIDA        | 12 995                      | 8 035                          | 21 030        |
| Autres cofinanceurs | 1 555                       |                                | 1 555         |
| Bénéficiaires       | 5 510                       |                                | 5 510         |
| Emprunteur          | 2 155                       |                                | 2 155         |
| <b>Total</b>        | <b>22 215</b>               | <b>8 035</b>                   | <b>30 250</b> |

\* Version initiale des tableaux des coûts approuvée dans le rapport du Président sur le Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne (PICSA), numéro de projet: 2000001892 (EB 2019/LOT/P.2).

Tableau 2  
**Financement initial et financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

| Composante                                    | <i>Prêt du FIDA</i> |           | <i>Déficit de financement</i> |           | <i>Gouvernement</i> |          | <i>Bénéficiaires</i> |           | <i>Secteur privé</i>                   |          | <i>Total</i>   |
|---|---------------------|-----------|-------------------------------|-----------|---------------------|----------|----------------------|-----------|--|----------|----------------|
|   | <i>Montant</i>      | <i>%</i>  | <i>Montant</i>                | <i>%</i>  | <i>Montant</i>      | <i>%</i> | <i>Montant</i>       | <i>%</i>  | <i>Montant Contributions en nature</i> | <i>%</i> | <i>Montant</i> |
| 1. Développement de l'agriculture intensive   | 6 276               | 35        | 5 358                         | 30        | 715                 | 4        | 5 510                | 31        | -                                      |          | 17 859         |
| 2. Développement des filières                 | 3 634               | 48        | 1 998                         | 26        | 472                 | 6        | -                    |           | 1 555                                  | 20       | 7 658          |
| 3. Amélioration des pratiques nutritionnelles | 818                 | 63        | 323                           | 25        | 155                 | 12       | -                    |           |  |          | 1 297          |
| 4. Gestion du projet                          | 2 267               | 66        | 356                           | 10        | 814                 | 24       | -                    |           |  |          | 3 436          |
| <b>Total</b>                                  | <b>12 995</b>       | <b>43</b> | <b>8 035</b>                  | <b>26</b> | <b>2 155</b>        | <b>7</b> | <b>5 510</b>         | <b>18</b> | <b>1 555</b>                           | <b>5</b> | <b>30 250</b>  |

\* Version initiale des tableaux des coûts approuvée dans le rapport du Président sur le Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne (PICSA), numéro de projet: 2000001892 (EB 2019/LOT/P.2).

Tableau 3

**Financement initial et financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

| Catégorie de dépenses                       | Prêt du FIDA  |             | Déficit de financement |             | Gouvernement |             | Bénéficiaires |             | Secteur privé |            | Total         |              |
|---|---------------|-------------|------------------------|-------------|--------------|-------------|---------------|-------------|---------------|------------|---------------|--------------|
|   | Montant       | %           | Montant                | %           | Montant      | %           | Montant       | %           | Montant       | %          | Montant       | %            |
| <b>I. Dépenses d'investissement</b>         |               |             |                        |             |              |             |               |             |               |            |               |              |
| A. Travaux                                  | 1 683         | 55,8        | 1 031                  | 34,2        | 302          | 10,0        | -             | -           | -             | -          | 3 015         | 10,0         |
| B. Biens, services et intrants              | 98            | 32,3        | 174                    | 57,7        | 30           | 10,0        | -             | -           | -             | -          | 302           | 1,0          |
| C. Matériel et fournitures                  | 1 033         | 41,1        | 656                    | 26,1        | 824          | 32,8        | -             | -           | -             | -          | 2 512         | 8,3          |
| D. Consultants                              |               |             |                        |             |              |             |               |             |               |            |               |              |
| <b>1. Assistance technique</b>              |               |             |                        |             |              |             |               |             |               |            |               |              |
| Assistance technique internationale         | 130           | 82,0        | 80                     | 38,1        | -            | -           | -             | -           | -             | -          | 209           | 0,7          |
| Assistance technique nationale              | 833           | 55,8        | 511                    | 34,2        | 149          | 10,0        | -             | -           | -             | -          | 1 493         | 4,9          |
| <b>Sous-total de l'assistance technique</b> | 963           | 56,8        | 590                    | 34,7        | 149          | 8,8         | -             | -           | -             | -          | 1 702         | 5,8          |
| E. Formation et ateliers                    | 1 406         | 55,8        | 862                    | 34,2        | 252          | 10,0        | -             | -           | -             | -          | 2 521         | 8,3          |
| F. Dons et subventions                      | 4 011         | 25,3        | 4 722                  | 29,8        | 56           | 0,4         | 5 510         | 34,8        | 1 555         | 9,8        | 15 853        | 52,4         |
| <b>Total des dépenses d'investissement</b>  | <b>9 193</b>  | <b>35,3</b> | <b>8 035</b>           | <b>31,0</b> | <b>1 813</b> | <b>8,2</b>  | <b>5 510</b>  | <b>21,3</b> | <b>1 555</b>  | <b>8,0</b> | <b>25 908</b> | <b>85,8</b>  |
| <b>II. Dépenses récurrentes</b>             |               |             |                        |             |              |             |               |             |               |            |               |              |
| A. Traitements et indemnités                | 2 622         | 96,0        | -                      | -           | 108          | 4,0         | -             | -           | -             | -          | 2 730         | 9,0          |
| B. Coûts de fonctionnement                  | 1 180         | 73,1        | -                      | -           | 434          | 28,9        | -             | -           | -             | -          | 1 613         | 5,3          |
| <b>Total des dépenses récurrentes</b>       | <b>3 802</b>  | <b>87,5</b> | <b>-</b>               | <b>-</b>    | <b>542</b>   | <b>12,5</b> | <b>-</b>      | <b>-</b>    | <b>-</b>      | <b>-</b>   | <b>4 344</b>  | <b>14,4</b>  |
| <b>Total</b>                                | <b>12 995</b> | <b>43,0</b> | <b>8 035</b>           | <b>26,8</b> | <b>2 155</b> | <b>7,1</b>  | <b>5 510</b>  | <b>18,2</b> | <b>1 555</b>  | <b>5,1</b> | <b>30 250</b> | <b>100,0</b> |

Tableau 4

**Coût du projet par composante et par année du projet**

(en milliers d'USD)

| Composante                                    | Année 1      |           | Année 2      |           | Année 3      |           | Année 4      |           | Année 5      |           | Année 6      |           | Total         |
|---|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|---------------|
|   | Montant      | %         | Montant      | %         | Montant      | %         | Montant      | %         | Montant      | %         | Montant      | %         | Montant       |
| 1. Développement de l'agriculture intensive   | 2 192        | 12        | 3 334        | 19        | 3 473        | 19        | 3 428        | 19        | 3 039        | 17        | 2 394        | 13        | 17 859        |
| 2. Développement des filières                 | 585          | 8         | 2 296        | 30        | 2 628        | 34        | 1 101        | 14        | 827          | 11        | 220          | 3         | 7 658         |
| 3. Amélioration des pratiques nutritionnelles | 267          | 21        | 336          | 26        | 234          | 18        | 208          | 16        | 125          | 10        | 127          | 10        | 1 297         |
| 4. Gestion du projet                          | 1 325        | 39        | 412          | 12        | 424          | 12        | 466          | 14        | 429          | 12        | 380          | 11        | 3 436         |
| <b>Total</b>                                  | <b>4 370</b> | <b>14</b> | <b>6 378</b> | <b>21</b> | <b>6 759</b> | <b>22</b> | <b>5 203</b> | <b>17</b> | <b>4 419</b> | <b>15</b> | <b>3 121</b> | <b>10</b> | <b>30 250</b> |

\* Version initiale des tableaux des coûts approuvée dans le rapport du Président sur le Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne (PICSA), numéro de projet: 2000001892 (EB 2019/LOT/P.2).

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement du projet**

24. Des ressources externes financeront le projet à hauteur de 21 millions d'USD (70% du coût total). Un prêt du FIDA a déjà été approuvé pour financer le projet à hauteur de 13 millions d'USD (43% du coût total). Le financement additionnel du FIDA demandé s'établit à environ 8 millions d'USD. Il sera issu du solde inutilisé du prêt annulé qui avait été accordé au PCPPEN-PSFR.
25. Comme indiqué dans le rapport initial et le RCP, les bénéficiaires fourniront une contribution de 5,51 millions d'USD, partiellement en nature, le secteur privé contribuera à hauteur de 1,56 million d'USD, tandis que le Gouvernement lao apportera 2,16 millions d'USD, dont 1,72 million d'USD sous la forme d'exemption de droits et de taxes. Ces chiffres sont fondés sur le coût total du projet et tiennent compte du déficit de financement que le financement additionnel doit combler.
26. Le Projet PICSA tirera directement profit des investissements complémentaires (cofinancement parallèle) réalisés dans la même zone d'intervention par la BASD et l'Union européenne en faveur du Projet SRIWMSP et par le Fonds vert pour le climat et l'Allemagne en faveur du Programme de réduction des émissions, respectivement à hauteur de 30 millions d'USD et de 25 millions d'USD.

### **Décaissement**

27. Le retrait des fonds alloués au projet et l'utilisation des montants du prêt seront régis par les dispositions du Manuel du FIDA sur le décaissement des prêts. Les procédures relatives au décaissement, à la communication de l'information financière et à la conservation des documents et dossiers de projet nécessaires seront décrites dans la lettre à l'emprunteur dès que la modification de l'accord de financement entre le FIDA et le Gouvernement lao entrera en vigueur. Ensuite, le Gouvernement examinera et soumettra la version finale du manuel de gestion et d'administration financières.
28. **Flux de fonds.** Le Ministère des finances ouvre et gère un compte désigné, libellé en dollars des États-Unis, à la Banque de la République démocratique populaire lao pour recevoir les montants du prêt initial et du prêt additionnel. Le compte désigné est administré comme un compte d'avances de caisse. Le montant de l'allocation autorisée s'élève à 2 millions d'USD.
29. L'équipe de gouvernance du projet gère un compte de projet, libellé en kip lao, dans une banque commerciale. Le compte de projet sera approvisionné à partir du compte désigné. Les transferts de fonds du compte désigné en faveur du compte de projet, y compris les pièces justificatives, seront transmis par l'équipe de gouvernance du projet au Ministère des finances par l'intermédiaire du Département de la planification et des finances du Ministère de l'agriculture et des forêts. Les bureaux provinciaux et les bureaux de district de l'agriculture et des forêts gèrent des comptes subsidiaires du projet dans des banques commerciales pour financer les activités menées par les équipes assurant l'exécution du projet dans une province ou un district. Les transferts de fonds en faveur des comptes subsidiaires du projet seront traités comme des avances (sommes à recevoir) et enregistrés dans le logiciel de comptabilité. Les montants des avances seront respectivement inférieurs à 300 000 USD, 3 000 USD et 10 000 USD selon qu'elles sont destinées à l'équipe de gouvernance du projet, aux équipes d'exécution du projet provinciales ou aux équipes d'exécution du projet de district. Les transferts en faveur des groupements d'agriculteurs et des entreprises seront effectués directement à partir du compte de projet.
30. **Procédures de décaissement.** Le retrait d'avances constituera la principale méthode de décaissement. Le premier retrait de fonds (avance initiale) du compte de prêt vers le compte désigné sera subordonné à la présentation: i) d'éléments démontrant que le compte désigné a bien été ouvert; ii) de spécimens de signatures authentifiés de chacune des personnes autorisées à utiliser le compte désigné; iii) de toutes les pièces nécessaires pour démontrer que les personnes qui

signeront les demandes de retrait au nom du Gouvernement lao sont habilitées à le faire. S'agissant des transferts ultérieurs, des demandes de retrait accompagnées de relevés de dépenses devront être présentées. Il est prévu de fixer le seuil des relevés de dépenses à 50 000 USD.

31. **Contributions du Gouvernement lao et des bénéficiaires.** Les contributions du Gouvernement lao, des bénéficiaires et du secteur privé (en espèces et en nature) seront intégrées dans le plan de travail et budget annuel (PTBA) et seront signalées dans le compte de projet.

#### **Résumé des avantages et analyse économique**

32. Le Projet PICSA apportera des avantages indirects et directs à quelque 40 000 ménages résidant dans 19 districts de quatre provinces. Il ciblera au moins 17 200 ménages directement par l'intermédiaire du mécanisme d'investissement en faveur des groupements d'agriculteurs.
33. Les avantages directs découleront des investissements réalisés par les petits exploitants agricoles en faveur de l'intensification de l'agriculture, grâce à l'établissement de cultures de rente et à leur diversification. L'analyse financière et économique prévoit que les avantages qui seront générés auront trait à l'augmentation de la production au niveau des ménages dans quatre types d'exploitations. Tous les types de systèmes agricoles examinés se sont révélés viables sur le plan financier. Dans chacun des modèles, il a été constaté que le revenu du travail familial était nettement plus élevé que le salaire journalier moyen, ce qui constituait une bonne raison de poursuivre la production familiale et un argument contre la migration.
34. **Indicateurs économiques.** Globalement, la valeur économique actuelle nette du projet s'élève à 21 millions d'USD, à un taux d'actualisation de 9%. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) s'établit à 16,4%. Le rapport avantages-coûts est de 2:12.
35. **Analyse de sensibilité.** Une hausse de 10% du coût du projet ramènerait le TREI à 15,5%, tandis qu'une baisse de 20% de l'ensemble des avantages du projet se traduirait par un TREI de 14,3%. Un retard d'un an dans la concrétisation des avantages du projet ramènerait le TREI à 15,1% et un retard de deux ans à 13,9%. Pris ensemble, ces impacts ne réduisent pas le TREI au point de le rendre inférieur au seuil de 9%, ce qui témoigne de la robustesse de l'investissement.

#### **Stratégie de sortie et durabilité**

36. Le projet donnera un nouveau fondement à l'économie rurale en établissant des liens entre l'agriculture paysanne et les marchés émergents et en lui attribuant un rôle plus important dans l'amélioration des moyens d'existence des groupes défavorisés. La durabilité sera assurée si le projet parvient à encourager les exploitants agricoles à réinvestir leurs revenus plus élevés dans la poursuite de l'amélioration de la productivité et de l'intégration dans les marchés.
37. La stratégie de sortie et la stratégie de reproduction à plus grande échelle du projet formeront une stratégie unique. Une première version en est fournie dans le RCP et sera affinée lors de l'exécution.

### **III. Gestion des risques**

#### **A. Risques et mesures d'atténuation**

38. Les risques et les mesures d'atténuation correspondantes figurent dans le cadre intégré de gestion des risques joint au RCP. Les risques qui ont été recensés sont pris en compte dans la conception au titre des activités d'atténuation et feront l'objet d'un suivi pendant l'exécution afin que des mesures d'atténuation supplémentaires soient prises en cas de besoin.

39. Le profil de risque est globalement modéré, mais les risques financiers et les risques liés aux passations de marchés sont élevés. Pour limiter les risques d'une manière optimale, les responsables du projet emploieront du personnel de gestion financière à tous les niveaux et mettront en œuvre un train de mesures complet dans ce domaine.
40. Les risques associés à la coordination de plusieurs projets de donateurs (le Projet PICSA, le Projet SRIWMSP et le Programme de réduction des émissions) seront limités par la structure d'exécution décentralisée et par les pratiques de partage des bureaux, de la gestion et des installations.

## **B. Catégorie environnementale et sociale**

41. Les impacts sociaux et environnementaux potentiels du projet vont de faibles à modérés (catégorie B). Tous les investissements du projet en faveur de l'intensification de l'agriculture comporteront un volet d'atténuation de leurs incidences sociales et environnementales négatives, s'il y a lieu. La procédure de planification des investissements comporte des dispositions permettant de garantir et de documenter l'accord d'un consentement libre, préalable et éclairé par toutes les communautés de tous les villages où le projet sera exécuté.

## **C. Classement au regard des risques climatiques**

42. La République démocratique populaire lao est particulièrement vulnérable aux changements climatiques, mais le risque climatique du projet est classé dans la catégorie moyenne, car le projet prévoit des mesures d'adaptation pour faire face aux risques climatiques escomptés.
43. Les interventions menées au titre du projet encourageront une utilisation plus stable et intensive des terres agricoles permanentes et permettront de réduire l'exploitation des terres sur les pentes d'altitude et des zones forestières dans les bassins versants. Ces interventions renforceront également l'efficacité des investissements réalisés dans le cadre du Programme de réduction des émissions.

# **IV. Exécution**

## **A. Respect des politiques du FIDA**

44. Aucune modification n'a été apportée au RCP initial.

## **B. Cadre organisationnel**

### **Gestion et coordination du projet**

45. **Organismes partenaires.** Les départements décentralisés des organismes ci-après exécuteront les composantes du projet et assureront l'obtention des produits correspondants.
  - i) **Développement de l'agriculture intensive:** Ministère de l'agriculture et des forêts et ses départements chargés de l'irrigation, de la planification et des finances et de la vulgarisation et Ministère des ressources naturelles et de l'environnement;
  - ii) **Développement des filières:** Ministère de l'industrie et du commerce et Chambre d'industrie et de commerce, notamment ses centres d'appui aux petites et moyennes entreprises;
  - iii) **Amélioration des pratiques nutritionnelles:** organismes associés à la convergence des activités (Ministère de l'agriculture et des forêts, Ministère de la santé, Ministère de l'éducation et des sports, Union des femmes lao et Union de la jeunesse lao).
46. **Structures de coordination.** Le Ministère des finances signera la modification de l'accord de financement au nom de l'emprunteur. L'organisme d'exécution principal du projet sera le Ministère de l'agriculture et des forêts. Un comité national de pilotage des projets définira les orientations stratégiques du Projet SRIWMSP et du

Projet PICSA, et il examinera et approuvera les PTBA. L'équipe de gouvernance du projet, accueillie dans les locaux du Département de l'irrigation du Ministère de l'agriculture et des forêts, assurera le contrôle du Projet SRIWMSP et du Projet PICSA, coordonnera la planification et l'investissement dans les différentes provinces, traduira l'expérience acquise dans les deux projets en enseignements susceptibles d'éclairer les programmes et politiques du pays et veillera à la qualité de la gestion financière. À l'échelon provincial, les activités du Projet PICSA et du Projet SRIWMSP seront coordonnées par un comité de pilotage provincial et une équipe provinciale d'exécution du projet. Cette structure de gestion sera reproduite au niveau du district et favorisera la participation nécessaire des autorités villageoises.

47. Étant donné la nécessité de garantir le bon démarrage des opérations, le FIDA et le Gouvernement lao ont mené de vastes activités de préparation et de renforcement des capacités en faveur du Projet PICSA. L'atelier de démarrage s'est tenu; l'unité de gestion du projet, y compris l'équipe de gestion financière, a été constituée; le PTBA et le manuel d'exécution du projet ont été entièrement élaborés malgré les mesures de confinement liées à la COVID-19; le premier décaissement a été effectué et le deuxième est en cours de préparation. Ainsi, une note positive devrait être attribuée au décaissement par la première mission de supervision, en novembre 2020.

#### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

48. Les risques inhérents au projet sont élevés, mais ils sont atténués par l'environnement général entourant la gestion financière, par l'action et les résultats des pouvoirs publics en faveur de l'amélioration de la gestion financière, et par l'expérience acquise dans le cadre du portefeuille du FIDA.
49. Les politiques et procédures de comptabilité du projet seront celles de la comptabilité de trésorerie, comme le prescrit le Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public.
50. Les comptes annuels feront l'objet d'un audit par un cabinet privé, conformément aux Normes internationales d'audit et au Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le Fonds. Le FIDA diffusera, au besoin, les rapports d'audit du projet, conformément à sa politique en matière de diffusion des documents.
51. Les passations de marchés seront réalisées conformément à la législation de la République démocratique populaire lao, aux instructions du Ministère des finances et aux règlements concernant les marchés publics, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les Directives du FIDA relatives à la passation de marchés dans le cadre de projets. La conception du projet prévoit le recrutement d'un ou d'une responsable des passations de marchés à plein temps, le respect des directives applicables aux passations de marchés du projet (déjà rédigées) et l'élaboration d'un plan de passation de marchés relatif aux 18 premiers mois. Les besoins estimés à l'issue de l'examen préalable effectué par le FIDA s'élèvent à 60 000 USD pour les biens, travaux et services hors consultants et à 30 000 USD pour les services de consultants. Tous les contrats directs et toutes les sélections d'un fournisseur unique font l'objet d'un examen préalable.
52. En application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, le Fonds applique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne toute action frauduleuse ou tout acte de corruption, de collusion ou de coercition commis dans les projets qu'il finance. Cela signifie non seulement qu'il donne suite à toutes les allégations de pratiques frauduleuses et applique les sanctions qui conviennent, mais aussi qu'il promeut des mesures de contrôle préventives, comme des évaluations des systèmes de gestion financière, d'audit des comptes et de passation des marchés à l'échelle nationale et au niveau du projet pendant la phase de conception du projet.

### C. **Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique**

53. Les deux principaux instruments de planification et de suivi sont le cadre logique et le PTBA.
54. **Planification.** Des projets de PTBA seront élaborés par l'ensemble des districts et provinces concernés et par l'équipe de gouvernance du projet, puis seront compilés au niveau national. Le PTBA proposé sera soumis au FIDA et au comité national de pilotage du projet pour approbation.
55. **Suivi.** Les indicateurs clés sont définis dans le cadre logique et feront l'objet d'un rapport dans les rapports de situation semestriels. Le plan de suivi du projet permettra de cibler les interventions avec plus d'efficacité et d'efficience.
56. **Gestion des savoirs.** Un domaine d'apprentissage essentiel du Projet PICSA – en lien avec le Projet SRIWMSP – a trait à la gestion participative de l'irrigation. Les enseignements relatifs aux éléments qui fonctionnent et à ceux qui ne fonctionnent pas éclaireront l'examen des pratiques, des lois et des réglementations applicables à l'irrigation que mèneront le Département chargé de l'irrigation et les principales parties prenantes. La gestion participative de l'irrigation constitue un domaine prioritaire en matière de gestion des savoirs.
57. **Communication stratégique.** Le message clé du Projet PICSA est que le dispositif de partenariat constitue un bon moyen d'améliorer l'établissement de liens avec le marché, la production et les pratiques de nutrition et qu'il aboutit à un développement inclusif et durable. Le projet n'est pas seulement une intervention technique, mais plutôt une initiative visant une transformation socioéconomique.
58. **Innovation et reproduction à plus grande échelle.** Le projet est novateur à plusieurs égards:
- i) il placera les interventions techniques dans un contexte de développement économique local inclusif orienté par une gouvernance améliorée;
  - ii) il est harmonisé avec le processus de décentralisation enclenché par le Gouvernement lao et renforcera les relations entre les districts et les autorités villageoises;
  - iii) il encouragera l'agriculture commerciale pratiquée par les petits exploitants, ce qui représente une rupture par rapport à la production par de grandes entreprises prévalant traditionnellement en République démocratique populaire lao.
59. En vue de générer des innovations agricoles à l'intention des petits exploitants, des institutions de recherche nationales et internationales seront associées à l'équipe de gouvernance du projet. Les approches efficaces seront reproduites pour accroître le flux d'avantages découlant du projet.
60. Les réussites enregistrées par le projet seront promues au-delà de la zone d'intervention. Le projet est conçu comme une structure modulaire, afin que son concept puisse compléter un investissement dans des infrastructures ou être exécuté isolément.

### D. **Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

61. L'accord de financement actuel sera modifié une fois que l'approbation de l'emprunteur aura été obtenue.



## **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

62. Un amendement à l'actuel accord de financement entre la République démocratique populaire lao et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur.
63. La République démocratique populaire lao est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
64. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

65. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique populaire lao un prêt à des conditions mixtes d'un montant de cinq millions six cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (5 670 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Updated logical framework incorporating the additional financing

| Results Hierarchy   | Indicators   |          |          |                                       | Means of Verification                                |                                       |                  | Assumptions |
|---|--|----------|----------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|------------------|-------------|
|   | Name   | Baseline | Mid-Term | End Target                            | Source   | Frequency                             | Responsibility   |             |
| <b>Outreach</b>   | <b>1 Persons receiving services promoted or supported by the project</b>                       |          |          |                                       | Project M&E records / Progress Report                | semi-annual                           | PGT, PPIT, DPIT  |             |
|   | Total number of persons receiving services - Number of people                                  |          | 76752    | 191880                                |  |                                       |                  |             |
|   | <b>1.a Corresponding number of households reached</b>  |          |          |                                       | Project M&E records / progress report                | semi-annual                           | PGT, PPIT, DPIT  |             |
|   | Households - Number  |          | 14760    | 36900                                 |  |                                       |                  |             |
|   | <b>1.b Estimated corresponding total number of households members</b>                          |          |          |                                       | Project M&E records / progress report                | semi-annual                           | PGT, PPIT, DPIT  |             |
|   | Household members - Number of people   |          | 76752    | 191880                                |  |                                       |                  |             |
|   | <b>Groups receiving project services</b>   |          |          |                                       | Project M&E records / progress report                | semi-annual                           | PGT, PPIT, DPIT  |             |
|   | Group - Number   |          | 980      | 2450                                  |  |                                       |                  |             |
| <b>Villages receiving project services</b>  |  |          |          | Project M&E records / Progress Report | semi-annual  | PGT, PPIT, DPIT                       |                  |             |
| Villages - Number   |  | 350      | 350      |                                       |  |                                       |                  |             |
| <b>Project Goal</b><br>Enhanced livelihood and climate resiliencies and sustainability within the project intervention area. (NB: The term 'resilience' explicitly includes climate resilience, whereas 'sustainability' must be understood in economic, institutional, social and environmental terms (including climate risk resilience). The latter applies to the term 'sustainable' in | <b># target group households (extreme poor, poor, near poor) reporting enhanced resilience</b> |          |          |                                       | a household resilience index included in the surveys | Project start, midterm and completion | PGT (outsourced) |             |
|   | # target group households - Number   |          | 9184     | 22960                                 |  |                                       |                  |             |

|  |   |     |       |       |  |                                       |                  |   |
|--|---|-----|-------|-------|--|---------------------------------------|------------------|---|
| the Project Development Objective in like manner.)                                   |   |     |       |       |  |                                       |                  |   |
| <b>Development Objective</b><br>Sustainable and inclusive local economic development | <b>% of households below the poverty line</b>   |     |       |       | Baseline, midterm and completion surveys | Project start, midterm and completion | PGT (outsourced) | Economic and social stability in target provinces and districts   |
|  | % households - Percentage (%)   | 30  | 20    | 5     |  |                                       |                  |   |
| <b>Outcome</b><br>1. Intensified agricultural development                            | <b>Cropping intensity in lowland paddy fields (proxy for farming system intensity)</b>                    |     |       |       | Project M&E records                      | Annually                              | DPIT             | Greater local economic development results in a stabilisation or reduction of out-migration<br>Sound disaster risk management and disaster response   |
|  | Cropping intensity - Percentage (%)   | 110 | 120   | 140   |  |                                       |                  |   |
|  | <b>1.2.2 Households reporting adoption of new/improved inputs, technologies or practices</b>              |     |       |       | Baseline, midterm and completion surveys | Project start, midterm and completion | PGT (outsourced) |   |
|  | Households - Percentage (%)   | 10  | 20    | 50    |  |                                       |                  |   |
| <b>Output</b><br>1.1 Decentralized implementation strengthened                       | <b># of Districts with more than 15 staff trained in project implementation and management procedures</b> |     |       |       | Project M&E records                      | semi-annual                           | DPIT             | Adequate continuity in the positions and postings of government staff at all levels<br>Government maintains its support for a strong implementation role of the Districts (Sam Sang decree put to practice) |
|  | Districts - Number  |     | 19    | 19    |  |                                       |                  |   |
|  | <b># of village authorities trained in leading Local Economic Development</b>                             |     |       |       | Project M&E records                      | semi-annual                           | DPIT             |   |
|  | Village authorities - Number  |     | 350   | 350   |  |                                       |                  |   |
| <b>Output</b><br>1.2 Water user groups trained                                       | <b>3.1.1 Groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks</b>           |     |       |       | Project M&E records                      | semi-annually                         | DPIT             | Collaboration and commitment among agencies involved in promoting commercialisation of smallholder agriculture  |
|  | Groups supported - Number   |     | 175   | 438   |  |                                       |                  |   |
| <b>Output</b><br>1.3 Extension Service provided                                      | <b>1.1.4 Persons trained in production practices and/or technologies</b>                                  |     |       |       | Project M&E records                      | semi-annually                         | DPIT             | Valid agricultural innovations available from research institutions and private sector  |
|  | Total persons trained in crop - Number of people  |     | 11200 | 28000 |  |                                       |                  |   |
|  | <b>2.1.3 Rural producers' organizations supported</b>   |     |       |       |  |                                       | DPIT             |   |

|   |  |    |     |      |  |                                       |                  |  |
|---|--|----|-----|------|--|---------------------------------------|------------------|--|
| <b>Output</b><br>1.4 Farmer Group Investment Facility established     | Rural POs supported - Number   |    | 980 | 2450 | Project M&E records                      | semi-annually                         |                  | Farm households are able to finance their part of the investment facility  |
| <b>Outcome</b><br>2. Value chain development                          | <b>% of households reporting an increase in sales of farm products</b>           |    |     |      | Baseline, midterm and completion surveys | Project start, midterm and completion | PGT (outsourced) |  |
|   | Households - Percentage (%)  |    | 20  | 50   |  |                                       |                  |  |
|   | <b>% of participating enterprises having a positive net return on investment</b> |    |     |      | Thematic survey                          | Midterm and completion                | PGT (outsourced) |  |
|   | Enterprises - Percentage (%)   |    | 80  | 90   |  |                                       |                  |  |
| <b>Output</b><br>2.1 Multi-stakeholder platforms established          | <b>Policy 2 Functioning multi-stakeholder platforms supported</b>                |    |     |      | Project M&E records                      | semi-annual                           | DPIT             | Private investors are interested in investing in business opportunities in smallholders agriculture along conditions promoted by the programme |
|   | Number - Number  |    | 8   | 19   |  |                                       |                  |  |
| <b>Output</b><br>2.2 Agroenterprise Investment Facility established   | <b>2.1.1 Rural enterprises accessing business development services</b>           |    |     |      | Project M&E records                      | semi-annual                           | PPIT             | Local enterprises are able to finance their part of the investment facility  |
|   | Rural enterprises - Number   |    | 102 | 255  |  |                                       |                  |  |
| <b>Output</b><br>2.3 Improved rural access                            | <b>2.1.5 Roads constructed, rehabilitated or upgraded</b>                        |    |     |      | Project M&E records                      | Annually                              | DPIT             | Communities assume responsibility for use, maintenance and management of facilities invested in by the Project                                 |
|   | Length of roads - Length (km)  |    | 202 | 504  |  |                                       |                  |  |
| <b>Outcome</b><br>3. Improved nutritional practices                   | <b>1.2.8 Women reporting minimum dietary diversity (MDDW)</b>                    |    |     |      | Baseline, midterm and completion surveys | Project start, midterm and completion | PGT (outsourced) |  |
|   | Women (%) - Percentage (%)   | 50 | 60  | 80   |  |                                       |                  |  |
| <b>Output</b><br>3.1 School-based nutrition interventions established | <b># of schools serving improved meals of adequate nutritional value</b>         |    |     |      | Project M&E records                      | semi-annual                           | DPIT             | Collaboration and commitment among agencies involved in  |
|   | Schools - Number   |    | 64  | 160  |  |                                       |                  |  |

|  |   |  |     |                     |             |      |                               |      |
|--|---|--|-----|---------------------|-------------|------|-------------------------------|------|
|  | <b># of new school gardens established</b>  |  |     | Project M&E records | semi-annual | DPIT | national convergence approach |      |
|  | School gardens - Number   |  | 40  |                     |             |      |                               | 100  |
| <b>Output</b><br>3.2 Increased dietary intake and improved dietary quality | <b>1.1.8 Households provided with targeted support to improve their nutrition</b> |  |     | Project M&E records | semi-annual | DPIT |                               |      |
|  | Total persons participating - Number  |  |     |                     |             |      |                               | 6800 |
|  | Households - Number   |  | 680 |                     |             |      |                               | 1700 |